

7°- Tarifs de location des bâtiments communaux

M. Le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs de location des bâtiments communaux après la hausse tarifaire de 10% votée l'année dernière par le Conseil Municipal.

Il soumet toutefois à l'assemblée deux ajustements concernant les tarifs en vigueur, pour corriger des erreurs signalées au courant de l'année :

- Passer le tarif de location du club-house de football de 200 à 220 € pour l'aligner sur les autres locaux associatifs de même nature ;
- Pour le tarif horaire de location du Préau et de l'Amicale, imposer un minimum de 2 heures de location car le tarif pour une heure est inférieur au seuil de poursuite pratiqué par le percepteur en cas de non-paiement.

VU l'article L 2544-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

SUR PROPOSITION de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A L'UNANIMITE

DECIDE de fixer les tarifs de location des bâtiments communaux applicables comme suit à compter du 1^{er} janvier 2024 (en euros) :

	Tarifs résidents d'Entzheim	Tarifs personnes extérieures et entreprises
L'Escale : grande salle + hall	550 €	2200 €
L'Escale : hall seul (incluant le bar)	220 €	880 €
L'Escale : supplément cuisine	110 €	220 €
L'Escale : option utilisation système de projection (vidéoprojecteur + écran)	55 €	110 €
L'Escale : option équipement scénique (utilisation sono et lumières de la salle incluant système de projection)	220 €	550 €
Forfait ménage obligatoire		
✓ L'Escale	180 €	200 €
✓ Hall de l'Escale seul	90 €	100 €
✓ Autres bâtiments	90 €	
Local pêche	220 €	/
Local pétanque	220 €	/

Club-house football	220 €	/
Local tennis	220 €	/
L'Amicale	220 €	/
Location d'une salle communale pour un enterrement	50 €	/
Location de l'Escale en semaine – coût de la demi-journée de location (par tranche maximale de 4 heures)		
Grande salle + hall	110 €	330 €
Hall	65 €	195 €
Coût de location horaire de locaux communaux		
Hall d'entrée de l'Envol + espace bar	55 €	
Salle de gymnastique	28 €	
Le Préau (tarif horaire applicable pour un minimum de 2 heures)	12 €	
L'Amicale (tarif horaire applicable pour un minimum de 2 heures)	12 €	

DIT que la location du club-house football, du local pêche, du local pétanque, du local tennis et de l'Amicale est réservée aux résidents d'Entzheim et/ou aux membres des associations concernées après l'aval du président de l'association ;

PRECISE que toute location doit faire l'objet d'un chèque de caution obligatoire de 1 000 euros pour l'Escale et de 500 euros pour le club-house football, le local pêche, le local pétanque, le local tennis et l'Amicale, et que le chèque de caution doit être obligatoirement établi par le bénéficiaire du contrat de location ;

PRECISE qu'en cas de trouble à l'ordre public ayant entraîné le déplacement des forces de l'ordre, causé par les organisateurs ou les participants à la manifestation organisée dans les locaux faisant l'objet du contrat de location, l'intégralité du chèque de caution sera encaissée par la commune ;

PRECISE que les tarifs résidents d'Entzheim concernent les particuliers et administrations domiciliés à Entzheim ainsi que le personnel employé par la commune d'Entzheim ;

PRECISE qu'une utilisation régulière des locaux concernés doit faire l'objet d'une convention d'utilisation avec la commune ;

AUTORISE M. Le Maire à accorder des tarifs dérogatoires en fonction de la qualité de l'organisateur et de l'impact de l'évènement et à signer tout document relatif à la location de bâtiments ou d'emplacements communaux.